

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE

Date : 09/ 11 / 2015

ECOLE : Michelet B

2^{ème} Circonscription des Hauts-de-Seine
Asnières-sur-Seine

Participants :

- M. le Maire ou son représentant : M Basile Fanier
- Mme l'Inspectrice de l'Education nationale
- Mme. la DDEN : Mme Bussat
- Représentants des parents d'élèves : Titulaires : PEEP : Mme Dumay, Mme Le Yhuelic, Mme Mulquin, Mme Bakhabaj, Mme Losic, Mme Tisserand Parmentier, PEI : Mme Gaillard, M Hamm, Mme Pino, Mme Fromageau, FCPE : Mme Ech Chetouani
- Suppléants : Mme Boutin (PEI), Mme Gatignol (PEEP), Mme Ait Ahmed (PEEP), Mme Fedouach (FCPE).
- Enseignants : Mme Benaïssa (CPA), M Degage (CPB), Mme Bock (CP/CE1), M Saigne (CE1A), Mme Marques (CE1B), M Duluc (CE2A), M Boudella (CE2B), M Baerst (CM1A), Mme Doyen (CM1B), Mme Giuliani (CM2A), Mme Hostalier (CM2B) et M Mathias (Maitre E).
- Excusées : Mme Rouvrais (CM1A) et Mme Duponteil (Upe2a).

Points à l'ordre du jour :

- Organisation de l'école : structure et effectifs de l'école ; règlement intérieur et charte de la laïcité.
- Vie de l'école : pause méridienne, classes autogérées, classes d'environnement, projet d'école
- Moyens : demandes de travaux (peinture, toilettes) ; rénovation du groupe scolaire Michelet
- Divers : restauration scolaire, coopérative scolaire
- Festivités : loto des CM2, expo vente de livres.

Relevé des conclusions du conseil :

1) Résultat des élections du 9 octobre :

Le taux de participation : 43,10%

Nombres de sièges : 11

Répartition : PEEP : 6 sièges ; PEI : 4 sièges ; FCPE : 1 siège

2) Structure de l'école et effectifs :

→ 274 élèves répartis selon :

CPA : 25 élèves	CE2A : 22 élèves
CPB : 25 élèves	CE2B : 25 élèves
CP/CE1 : 20 élèves	CM1A : 29 élèves
CE1A : 25 élèves	CM1B : 28 élèves
CE1B : 22 élèves	CM2A : 26 élèves
	CM2 B : 27 élèves

Total cycle 2 : 117 élèves

Total cycle 3 : 157 élèves

L'aide pédagogique du Rased :

Pour cette année, la priorité du maître E jusqu'au mois de janvier se porte sur les élèves du cycle 2 (CP et CE1) ; l'aide apportée aux élèves en difficulté ne se limite pas uniquement au maître E.

Le temps des APC et la pédagogie différenciée sont aussi requises. À la demande de l'enseignant, le maître E peut aussi intervenir dans la classe pendant les apprentissages.

Le maître E se trouve dans les locaux de Michelet B le lundi et le mardi.

3) Le règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié à la rentrée 2014 lors de l'application des nouveaux horaires de la semaine scolaire. La pause méridienne reste inchangée avec un retour dans les classes à 13h30. Les APC se pratiquent surtout entre 11h30 et 12h00 pour la majorité des professeurs. Un ajout dans le règlement intérieur est fait pour signaler que les chips et les gâteaux salés ne sont pas des goûters. Il est recommandé un fruit, un laitage ou des gâteaux secs. Les parents laissant leur enfant à la garderie du soir s'engagent à venir le chercher à 16h40. Si certains parents ont un enfant à la maternelle, il serait souhaitable d'avancer l'horaire (en maternelle), à 16h20 pour ne pas dépasser l'horaire autorisé en élémentaire.

Un autre ajout au paragraphe 9 : **la charte de la laïcité** (annexée au règlement intérieur). La charte de la laïcité (version n/b) sera distribuée aux familles en même temps que le règlement intérieur de l'école. La charte doit être lue et signée par les familles, conformément à la demande de la ministre de l'éducation Nationale.

La charte de la laïcité sera distribuée à partir de la rentrée 2016 aux nouveaux parents de CP ainsi qu'aux nouveaux élèves arrivants.

- Vote du règlement intérieur : abstention : 0 et contre : 0

La laïcité est aussi liée aux nouveaux programmes en éducation morale et civique (EMC) parus au BO le 25 juin 2015. Les professeurs s'approprient les nouveaux programmes dont les 4 grands piliers en élémentaire sont : la sensibilité, le droit et la règle, le jugement et l'engagement.

4) Le projet d'école pour 2015 – 2016

Pour l'école, les axes prioritaires sont les suivants :

- L'aide aux élèves en difficulté
- Le parcours citoyen avec l'enseignement moral et civique (EMC)
- Développer le goût de la lecture (Prix des incorruptibles + Lire et faire lire)
- Développer la culture du livre (APC en BCD).
- Développer le goût du cinéma (dispositif Ecole et cinéma).
- Maîtriser les TUIC (acquisition des compétences du B2I).
- Développer le goût pour les langues vivantes.

Cette année, l'équipe pédagogique investit le parcours citoyen dans toutes les classes en proposant un travail sur les droits de l'enfant.

- Le vendredi 20 novembre : journée des droits de l'enfant. Un travail interclasse avec comme support le livre : *Les droits de l'enfant, droit devant !* Actes Sud. Chaque professeur est doté de l'ouvrage pour l'exploiter en classe.
- Conjointement, le centre de loisirs réalise une fresque sur papier sur les droits de l'enfant et lance une invitation aux parents le vendredi 20 novembre pour un moment chanté.
- Le volet sur le climat scolaire : l'école se donne comme objectif de travailler avec les élèves sur le « message clair ». Ce travail d'éducation à la citoyenneté vise à valoriser l'échange entre les élèves afin de réduire les situations de violence entre les élèves.

5) La restauration scolaire.

Depuis la nouvelle organisation du Self (+ 18 places) la fluidité est meilleure et les élèves terminent leur repas dans le temps imparti. La soupe sera servie 2 fois par semaine de novembre à mars 2016. Madame Boukada du service éducation, est intervenue auprès des dames de la mairie pour leur demander d'aider les dames de service (Sogeres) et les animateurs lors du service de la soupe ainsi que les autres jours. Mme Boukada nous promet une nouvelle fontaine d'ici la fin de l'année 2015. Les représentants des parents souhaitent obtenir davantage de précisions sur l'encadrement des enfants sur le temps de la pause méridienne sur les jours de la semaine (mercredi inclus).

440 enfants mangent tous les midis (sauf mercredi) à la cantine et le taux d'encadrement annoncé est de 1 animateur pour 34 enfants. Qu'en est-il exactement ?

Les représentants des parents d'élèves auraient souhaité échangé lors du 1^{er} conseil avec le directeur ALSH sur ce point; ils déplorent que les services de l'éducation n'aient pas souhaité sa présence. Les services de l'éducation ont donné comme explication que le représentant de la mairie répondrait aux questions attenantes au moment de la pause méridienne. Nous remercions les services compétents d'apporter les éléments de réponse sur ce point relevant de la surveillance des élèves.

Les parents seront informés prochainement par mail de la prochaine commission des menus ; la question de la quantité a été soulevée lors du conseil. Un élève de CP a la même quantité qu'un élève de CM2 et il est très difficile pour l'élève de CM2 d'obtenir du supplément lorsqu'il en redemande.

6) L'organisation des NAP (de 16h15 à 17h15).

Une charte a été élaborée entre le directeur de l'école et le directeur ALSH pour définir les salles occupées sur ce temps périscolaire et les conditions à respecter lors de leur occupation.

- Le lundi : 2 ateliers ; le mardi : 2 ateliers ; le jeudi et le vendredi : 3 ateliers.

79 % des élèves restent à l'étude et 21 % aux NAP.

Les représentants des parents souhaitent une mise à jour du tableau des NAP au niveau de l'affichage extérieur.

7) Le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

Cette année, celui-ci se déroulera le jeudi 19 novembre dans l'après-midi de 14h00 à 15h.

Il y aura deux zones de MAA : le self (CP-CE1-CE2) et les salles de classe du 1^{er} étage (CM1-CM2).

Le scénario retenu cette année est :

« Un événement météorologique de très forte intensité sur tout l'ouest de l'île de France nécessitant une MAA simple. »

8) Les Festivités

- Le 4 décembre : une exposition-vente de livres est prévue dans le préau de l'école avec des livres à prix réduits (de 14h30 à 18h30) ; une affiche a été réalisée par les parents.

Le directeur et un parent d'élève se rendront à l'entrepôt Expodif pour sélectionner les livres.

- Le 11 décembre, les 2 classes de CM2 organisent un loto, de 19h jusqu'à 22 heures. La mairie a donné son accord pour l'utilisation du préau. Pour la réussite de ce moment convivial, les enseignantes (Mmes Giuliani et Hostalier), souhaiteraient disposer du préau et du self où se tiendrait le jeu de loto ; le préau serait plutôt réservé à la partie restauration (boissons et gâteaux).

L'école remercie la mairie qui s'est engagée à fournir les boissons pour le loto.

- La semaine du 23 au 27 mai 2016 : le passage du drapeau olympique à Asnières pour lancer la candidature de la ville de Paris aux jeux olympiques de 2024.

Toutes les écoles d'Asnières sont conviées à y participer. L'école Michelet B a retenu le thème : sport et citoyenneté.

9) Demande de travaux :

- La remise en peinture du couloir de la classe CP/CE1 au RDC (bâtiment ancien).
- La peinture dans la classe n°10 au 2^{ème} étage (CM1B). L'enseignante souhaite choisir la couleur.
- Revoir les fenêtres dans les classes 4 et 5, au 1^{er} étage ; ne peuvent pas s'ouvrir.
- Sécurité aux abords de l'école : le feu sur l'avenue d'Argenteuil (13 secondes) est un peu court pour faire traverser une classe. Peut-on gagner 5 secondes ?
- Pour les commandes de piles (stylets du TNI), les professeurs demandent l'ouverture du marché sur le site Pichon.

Le représentant de la mairie a annoncé à l'assemblée les travaux entrepris pour l'année 2014-2015 : La modification du réseau d'assainissement, le rack à vélo et une armoire pour les différentes séries de livres de littérature de l'école.

La programmation des travaux pour la rénovation du groupe Michelet a été annoncée. Celle-ci s'échelonne sur 5 ans, de 2016 à 2020. Une enveloppe de 9 Millions d'euros est prévue.

10) Les classes autogérées et d'environnement :

En introduction, la mairie indique le montant consacré aux classes d'environnement pour les classes d'Asnières : 670 000 euros.

2 Classes autogérées à Chalfont (Angleterre) du 2 au 6 novembre 2015 :

- Les deux classes de CM2 sont revenues enchantées de leur séjour en Angleterre. Les conditions d'hébergement ne sont pas « optimum ». Les enseignantes écriront un rapport pour en faire état. Les parents remercient les deux enseignantes ainsi que les deux parents accompagnateurs.

Deux classes d'environnement retenues pour l'année 2016 :

- CPA : classe Nature et Musique, du 7 au 14 mars 2016 (7 nuitées).
- CM1A : classe astronomie, du 29 mars au 5 avril 2016 (7 nuitées).

Les professeurs souhaiteraient connaître les dates de présentation du séjour pour y convier les parents d'élèves.

11) Piscine Concorde :

Les deux classes de CE1 se rendent en car durant le 1^{er} semestre à la piscine. La classe de CP/CE1 s'y rendra lors du 2^{ème} semestre, à partir du mois de février 2016.

À hauteur des enfants il n'y a qu'un sèche-cheveux. Les représentants des parents qui accompagnent les enfants demandent à la mairie d'en installer un 2^{ème} pour éviter la cohue.

La question du stationnement des cars pour amener les enfants a été une nouvelle fois soulevée. Un endroit fixe serait apprécié.

Concours : Madame Dumay présente deux concours organisés cette année par la PEEP ; un concours de dessin proposé au centre de Loisirs et un concours de lecture pour les classes de CM.

Fin du conseil d'école : 20h30.

Fait à Asnières, le 14 novembre 2015

Le Secrétaire de séance :
Mme Hostalier

Le Président du Conseil d'Ecole :
M Poirson